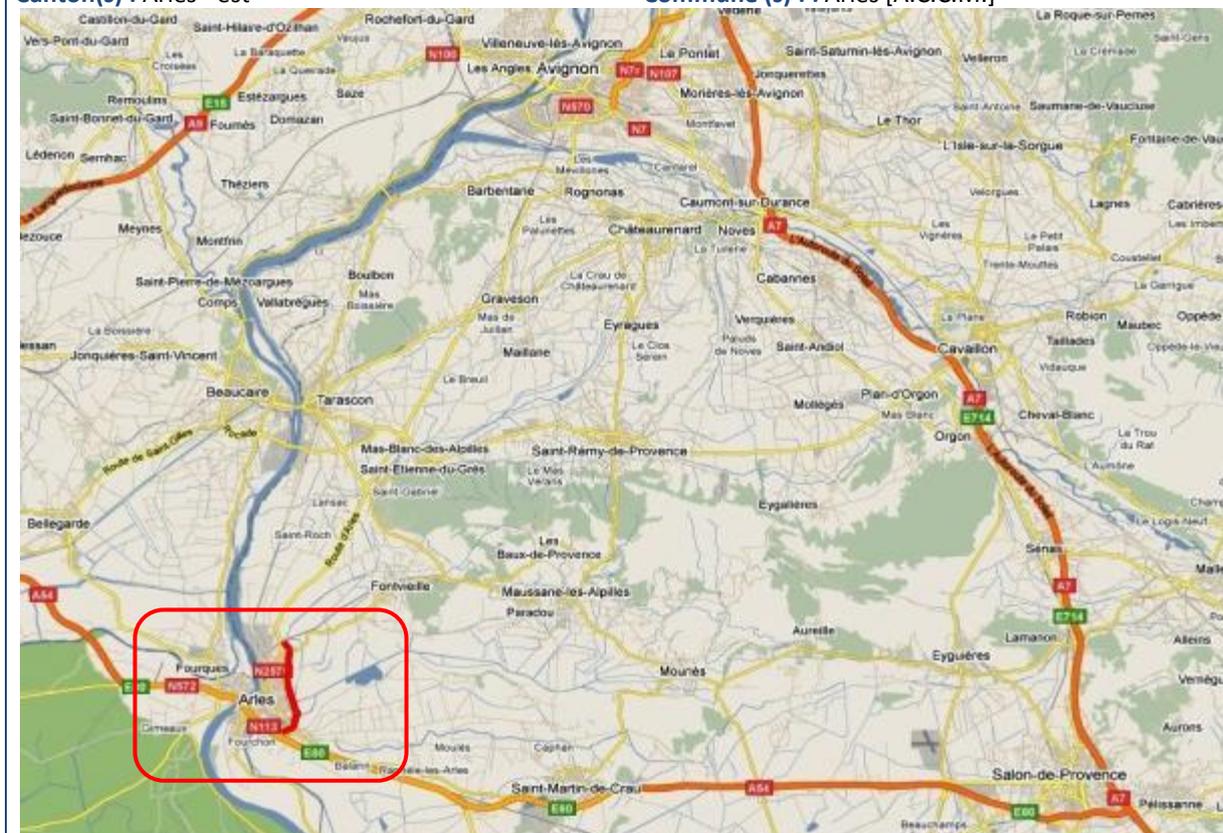


PLAN DE LOCALISATION DE L'OPERATION

Canton(s) : Arles - est

Commune (s) : : Arles [A.C.C.M.]



DESCRIPTION DE L'OPERATION

Situation actuelle :

La déviation d'Arles RD570n a été aménagée en partie par l'État dans les années 90 puis a été transférée au CG13 le 1^{er} janvier 2007.

Les parties restant à réaliser sont constituées par :

- le prolongement nord de la déviation (le raccordement actuel passe par la RD17 et la zone urbaine)
- l'élargissement à 2x2 voies des sections déjà réalisées partiellement sous forme de chaussée à double sens.

Au moment du transfert de l'Etat au Département, les travaux de terrassement du prolongement nord avaient démarré par des travaux de pré-chargement des sols compressibles.

Objectifs et enjeux :

Compléter le dispositif de déviation de la circulation de transit pour protéger les zones urbaines.

Améliorer son niveau de service, notamment en faveur du développement économique des zones nord d'Arles, dont la zone portuaire.

Aménagement projeté :

Création de la section nord, dont une partie fera office de digue de protection nord d'Arles.

Réalisation des secondes chaussées des trois sections sud.

PLAN DU PROJET



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'AMENAGEMENT

1 – prolongement nord

- 1700 m. (dont 550 m. et un giratoire formant digue de protection)
- profil voie de 7 m. 2 accotements de 2 m. bermes et dispositif de retenue
- 3 ponts : canal du Vigueirat, voie ferrée locale, roubine de la Flèche
- fossés avec dispositif de confinement des pollutions
- traitement des espaces interstitiels en espace naturel

2 – doublement des 3 sections sud

- RD 17 / Truchet - 350 m. côté est
- Truchet / Grifeuille - 1400 m. côté est
- Grifeuille / RD 453 - 1600 m. côté ouest
- voie de 7 m. + 1 accotement de 2 m. + terre plein central paysager + berme engazonnée et dispositifs de retenue
- 1 pont sur le canal de la vallée des Baux
- fossés avec dispositif de confinement des pollutions
- traitement des espaces interstitiels en espace naturel

Trafic :

- 11 500 véhicules (mja) au nord dont 10 % de poids lourds
- 16 800, 19 700 et 19 100 sur les sections existantes.

PROGRAMMATION DE L'OPERATION

ESTIMATION PREVISIONNELLE DU COUT DE L'OPERATION

Travaux :	33 000 000 €
Etudes et maîtrise d'œuvre :	2 000 000 €
Acquisitions foncières :	500 000 €

PLAN DE FINANCEMENT (HT)

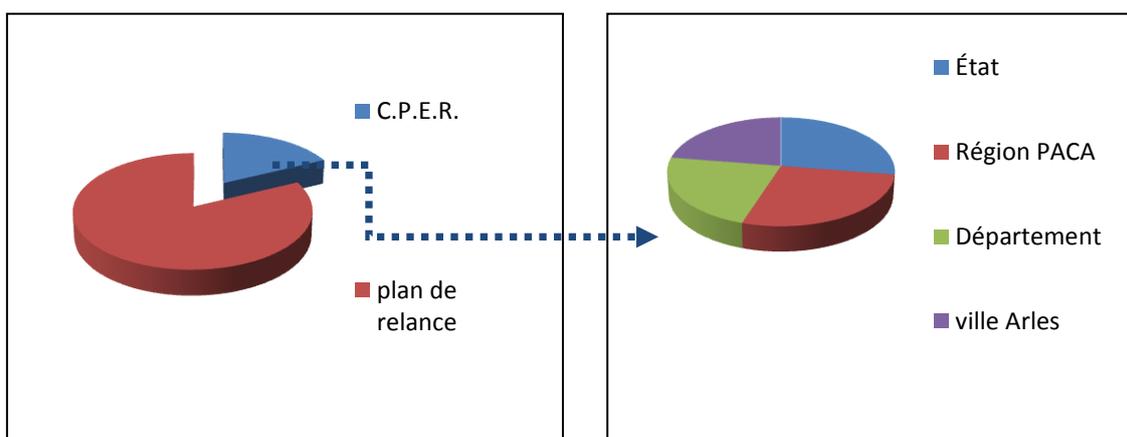
Prolongement nord de la rocade

Avant le transfert au Département de la RN570, devenue RD570n, une partie de l'opération de prolongement nord avait été inscrite au contrat de plan État – Région 2000-2006 à concurrence de 6 650 000 € TTC soit 5 560 000 € HT.

A ce titre, les participations financières sont de 27,5 % État, 27,5 % Région, 22,5 % ville d'Arles et 22,5 % Département.

Une partie des dépenses correspondantes a déjà été engagée et liquidée par l'État puis par le Département ; après transfert, le solde est géré par la Département avec la même répartition.

La suite de l'opération est financée par le Département au titre du plan de relance de l'économie 2010-2014, avec une participation prévue de la Région de l'ordre de 30%, dont 3 657 500 € ont été attribués.



ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION

	2013				2014				2015				2016				2017				2018				2019			
	tr1	tr2	tr3	tr4																								
Prolongement nord de la rocade																												
- terrassements	■																											
- ouvrages d'art		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■																	
- chaussées, équipements								■	■	■	■																	
- aménagements paysagers												■	■															
Mise en service																												
Mise à 2x2 voies des sections centrales																												
- études environnementales et d'avant projet	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■															
- études de projet																												
- procédures administratives, enquêtes publiques et DUP																												
- Déclaration d'utilité publique, arrêtés, ordonnances d'expropriation																												
- acquisitions foncières																												
- appels d'offres pour travaux																												
- travaux																												■

AVANCEMENT DE L'OPERATION

Procédures administratives / études :

- prolongement nord :
DUP prononcée – autorisation loi sur l'eau accordée – projet approuvé.
- doublement des 3 sections centrales :
marché maîtrise d'œuvre en cours pour la réalisation des études d'avant projet, la DUP et le dossier loi sur l'eau

Acquisitions foncières :

- prolongement nord :
enquête parcellaire terminée - acquisitions réalisées
- doublement des 3 sections centrales :
acquisitions foncières partielles réalisées anciennement par l'État, à compléter par acquisitions amiables ou expropriations suite à DUP à préparer

Travaux :

- prolongement nord :
Terrassements réalisés.
Travaux d'ouvrages d'art achevés
Travaux de chaussées et d'équipements finalisés en juin 2015
Projet des aménagements paysagers en cours d'élaboration.

Mise en service : 30 juin 2015

- doublement des 3 sections centrales :
Etudes en cours